

A-JOUSSET

société par actions simplifiée

au capital de 5000 euros

Siège social : 2 Rue Calypso - ZAC Pole NAUTIQUE - 66140 CANET EN ROUSSILLON

830376646 RCS PERPIGNAN

(la "**Société**")

DECISIONS DU PRESIDENT EN DATE DU 30/04/2024

Le Président, **Monsieur Adrien JOUSSET**, né le 16/07/1984 à Saint-Nazaire (44600), prend, conformément aux stipulations de l'article 18 des statuts de la Société, les décisions suivantes:

- **Première Décision** : Transfert du siège social de la Société ;
- **Deuxième Décision** : Modification corrélative des statuts de la Société ;
- **Troisième Décision** : Pouvoir pour les formalités

PREMIERE DECISION (TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ)

Le Président décide de transférer le siège social de la Société du 2 Rue Calypso - ZAC Pole NAUTIQUE - 66140 CANET EN ROUSSILLON au 3 Impasse des IBIS - 66570 SAINT NAZAIRE et ce à compter de ce jour.

DEUXIEME DECISION (MODIFICATION CORRÉLATIVE DES STATUTS DE LA SOCIÉTÉ)

En conséquence de l'adoption de la décision qui précède, le Président décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société comme suit : la mention de l'adresse de l'ancien siège social à savoir : "**2 Rue Calypso - ZAC Pole NAUTIQUE - 66140 CANET EN ROUSSILLON**" est supprimée et est remplacée par la mention de l'adresse du nouveau siège social à savoir : "**3 Impasse des IBIS - 66570 SAINT NAZAIRE**".

Le reste de l'article demeure inchangé. L'ensemble de ses stipulations restent applicables.

TROISIEME DECISION (POUVOIR POUR LES FORMALITÉS)

Le Président confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Les présentes, constatant les décisions du Président en date du 30/04/2024, seront mentionnées sur le registre des délibérations du Président, le cas échéant.

Un original du présent acte, signé par le Président, sera conservé dans les archives de la Société.

Fait à PERPIGNAN, le 30/04/2024,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop on the left and a series of vertical strokes on the right, followed by a long horizontal line extending to the right.

Le Président